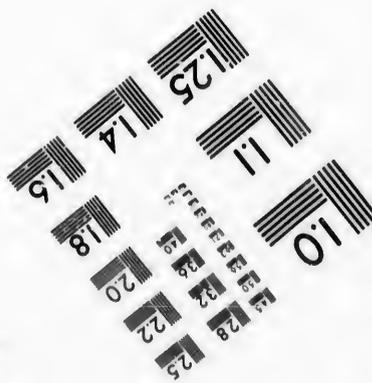
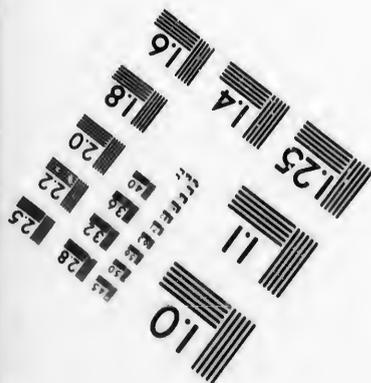
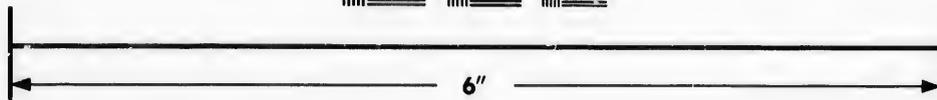
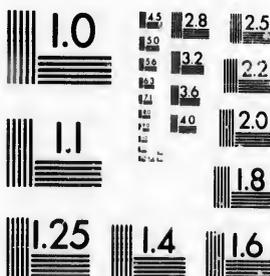


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
16 32
18 22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

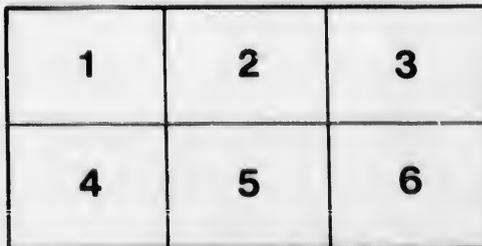
Metropolitan Toronto Library
Canadian History Department

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Metropolitan Toronto Library
Canadian History Department

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

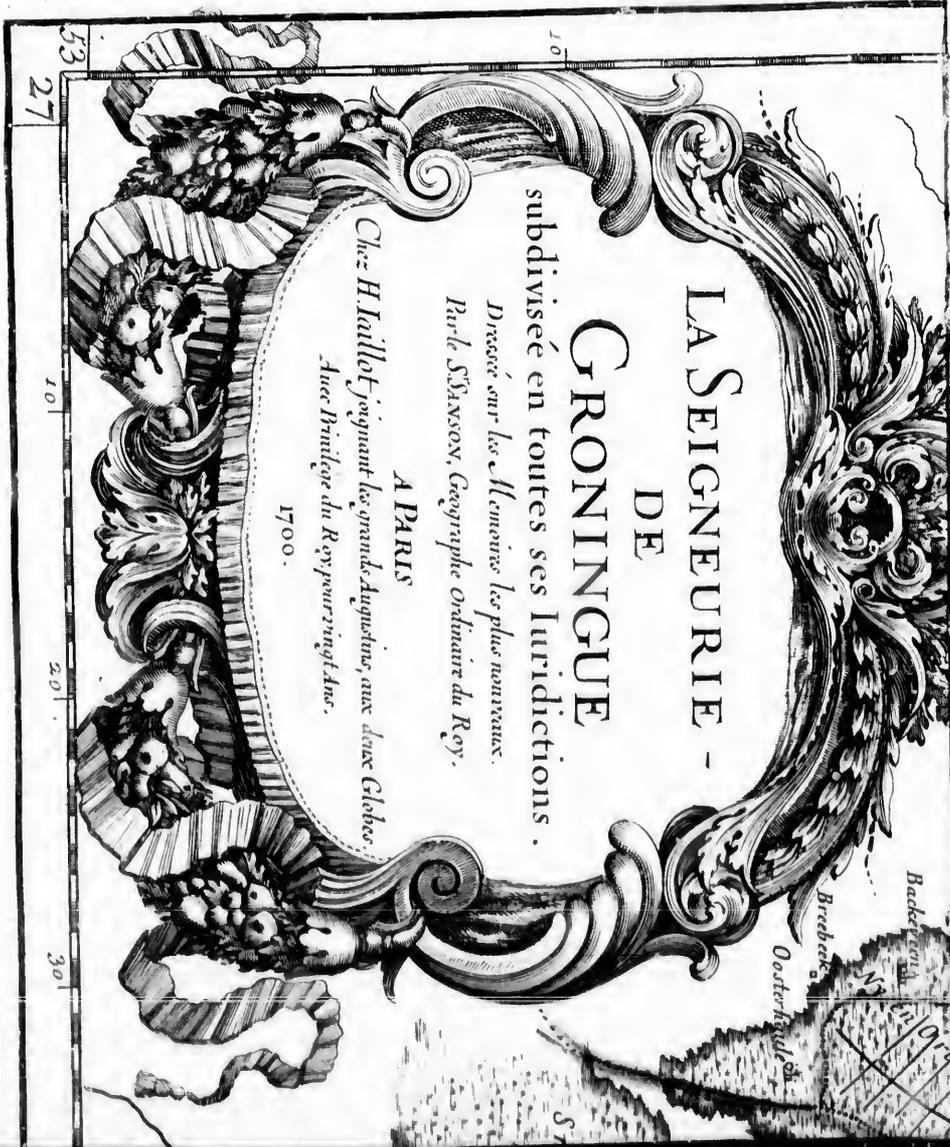
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rata
o

elure,
à

232
8



10

53

27

10

10

20

30

57

Baker's Mill

Breeker's

Oosterhulden

MEMOIRE OU NOTICE

Sur l'établissement de la mission de la Rivière rouge, et ses progrès depuis 1818. présenté à la Propagande le 12 Mars 1836. par I. N. Provencher Evêque de Juliopolis.

La colonie de la Rivière rouge ne date que de 1812. Elle doit son existence à un seigneur écossais, Lord Selkirk. En 1811, ce seigneur acheta de la compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres, un très-vaste terrain, dans les environs du lac Winipic, dans le quel se jette la Rivière rouge. L'année suivante 1812, il envoya d'Écosse les premiers colons. Dès son origine cette colonie prit querelle avec la société du Nord ouest, qui faisoit la traite de la pelletterie par Montréal: ces dissensions amenèrent, en Juin 1814, un combat, dans lequel 19 personnes de la colonie furent tuées: le Gouverneur de la compagnie, Mr. Semple, fut du nombre des morts. A la suite de ce combat, la colonie fut dispersée; plusieurs familles furent transportées au Haut Canada par la compagnie du Nord-ouest; le reste se sauva au fond du lac Winipic, et revint à la Rivière rouge la même année. Lord Selkirk, informé de l'état de sa colonie, passa à Montréal en 1815, avec sa famille. Un procès épouvantable par les dépenses qu'il entraîna fut intenté à la compagnie du Nord-ouest: il fit retentir les tribunaux du Bas et du Haut Canada, pendant plusieurs années, sans décision définitive. Il fut ensuite renvoyé à l'Échiquier en Angleterre où il est resté sans jugement. Les deux compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-ouest se réunirent en 1821, sous le nom de compagnie de la Baie d'Hudson; alors le parlement Britannique lui donna une charte, qui lui accorde le commerce exclusif dans tout le territoire dont les eaux se jettent dans les Baies d'Hudson et James: cette réunion mit la paix dans le pays. Lord Selkirk ne resta pas inactif à Montréal: outre son procès qu'il poursuivoit avec vigueur, il fit le voyage de la Rivière rouge. Il partit en 1816, et se rendit au fort William, sur le lac supérieur, où il passa l'hiver, ce fort étoit le point de réunion de tout le commerce de la compagnie du Nord-ouest. En 1817, il se rendit à la Rivière rouge avec des commissaires appointés, par le Gouvernement, pour prendre des informations sur les lieux; il ne lui fut pas difficile de voir que les métisses et autres qui avoient fait tant de mal à sa colonie, manquoient de principes et qu'il leur falloit de l'instruction. Il fit signer par quelques colons catholiques une requête à l'Evêque de Québec, pour demander des prêtres. Il quitta le pays vers l'au-



tomme , se rendit à St. Louis sur le Mississipi, et de là à Montréal en traversant les Etats unis.

Au commencement de Janvier 1818, il fit faire la demande de missionnaires, pour sa colonie, par le Gouverneur du Canada. L'Évêque de Québec, J. O. Plessis ne laissa pas échapper une si belle occasion de faire briller le flambeau de la foi dans ces parties reculées de son immense diocèse. Je fus mis à la tête de cette mission naissante: je fus accompagné d'un prêtre et d'un jeune ecclésiastique comme catéchiste. Nous quittâmes Montréal le 19. Mai et arrivâmes à la Rivière rouge le 16 Juillet 1818. Nous trouvâmes la colonie dans une grande pauvreté: tout le monde vivoit à la pêche ou de la viande des buffles, séchée au soleil ou au feu, encore falloit-il la faire venir de très loin. Quoique nous fussions à la table du Gouverneur de la colonie, nous n'étions pas mieux que les autres, et nous n'y voyions point de pain, ce qui devoit durer six ou sept ans.

Au milieu de nos privations, nos regards se portaient sur la moisson future qui avoit la plus belle apparence, quoiq' en petite quantité: mais le trois du mois d'Aout il tomba une pluie de sauterelles qui couvrirent la terre et dévorèrent toutes les moissons; de plus elles déposèrent leurs oeufs dans la terre et au printemps 1819, tous ces oeufs produisirent autant de petites sauterelles, qui sortirent de la terre, grosses comme des puces et qui la couvrirent; il fallut les élever; elles rongèrent tout ce que la terre produisoit de végétation. A la fin de Juillet étant alors à leur grosseur et ayant leurs ailes, quant il venoit un vent qui leur plaisoit, elles s'élevaient dans les airs comme un nuage épais et disparoissoient; il n'y eut cette année là aucune récolte. L'année suivante 1820, chacun sema avec confiance et les grains avoient la plus belle apparence; lors que le 26 Juillet il tomba encore des airs une aussi grande quantité de sauterelles qu'en 1818. elles firent les mêmes dégats d'eposèrent leurs oeufs dans la terre, et l'année 1821 fut encore obligée d'élever cette famille incommode, dont elle ne fut délivrée qu'au mois d'Aout; ce qui faisoit quatre ans pendant les quels on ne put récolter ni grains ni légumes; elles ne sont pas revenues depuis. Après les sauterelles, des souris en nombre infini vinrent aussi ravager nos petits champs. A la suite de tous ces malheurs il n'y avoit plus de semence dans le pays: il fallut en envoyer chercher, avec des frais immenses, à la prairie du chien sur le Mississipi; pour comble d'infortune ce grain arriva trop tard pour être semé cette année là. Pendant les années 1824 et 1825 il n'y eut point de fléaux dévastateurs, et les récoltes furent assez abondantes. L'hiver de 1825

a 1826 fut un des plus rudes que j'aie vu dans ce pays ; il commença par une neige abondante qui tomba au quinze d'Octobre ; le froid fut constamment à un haut degré : au printemps cette grande quantité de neige fondant, tout à coup, produisit une inondation épouvantable ; l'eau s'éleva environ trente pieds audessus du niveau de l'eau basse d'été. Deux ou trois lieues de pays furent noyées, chaque coté de la rivière ; toutes les maisons des habitans furent emportées soit par la glace, soit par la rapidité des eaux : l'eau monta graduellement, de puis la fin d'Avril jusqu'au vingt de Mai ; elle baissa jusqu'au vingt de Juin que la rivière commença à rentrer dans son lit. Il n'étoit plus temps de semer. Cette inondation fut la dernière de nos plaies : mais ses suites se firent sentir pendant plusieurs années. Une partie des colons quitta le pays et gagna le Canada ou les Etats unis ; les autres se retirèrent dans les lieux de pêches et de chasse pour vivre avec leurs familles. Peu à peu ils se construisirent des maisons et se réunirent encore une fois sur les bords de la Rivière rouge. Il ne périt personne dans l'inondation. Le pays s'est remis de tous ces malheurs. Le sol qui est fertile produit le bled, l'orge, l'avoine, les pois et tous les légumes ; malheureusement les femmes qui sont toutes métisses, ou sauvages ne savent fabriquer ni toiles ni étoffes, pour habiller la famille : il faut avoir recours aux magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson pour cet objet dispendieux.

Chargé par l'Evêque de Québec de desservir la colonie de la Rivière rouge et d'étendre la connaissance de Dieu partout où je pourrois, je trouvai, en arrivant dans le pays, la colonie partagée en deux : une partie étoit sur la rivière au dessous de St. Boniface : c'étoit là véritablement le lieu de l'établissement : j'y fixai ma demeure, et travaillai à instruire les femmes et les enfans des chrétiens du pays. Il falloit leur apprendre les prières chrétiennes et le catéchisme etc. que personne autre que nous ne pouvoit leur montrer, parceque aucun d'entre eux ne savoit lire. Ce poste qui étoit le moins peuplé alors, surtout en catholiques, est devenu le plus peuplé par la suite. Mr. Dumoulin mon compagnon fut chargé d'instruire l'autre partie de la population qui étoit à une vingtaine de lieues de St. Boniface, dans un lieu nommé Pembina. Il fit entrer dans le sein de l'église un bon nombre d'infidèles qui l'aimoient comme leur père. Il bâtit une chapelle, une maison, une école : le tout ne fut jamais fini ; parceque, par de nouveaux traités entre les Etats unis et la Grande Bretagne, le poste de Pembina se trouva dans les Etats unis. Il fallut l'abandonner, et tous les frais qui y avoient été faits furent perdus : ceci se passa en 1823. La popu-

lation s'obstina à rester à Pembina ; cependant l'année suivante 1824, une partie alla se fixer à cinq lieues de St. Boniface, sur la Rivière Assiniboine, qui se jette dans la Rivière rouge devant l'église de St. Boniface ; ce nouveau poste porte le nom de Prairie du cheval blanc, et a pour patron St. Francois Xavier, qui avoit été le patron de Pembina. D'abord un prêtre de St. Boniface les visita de tems en tems : en 1827, on y bâtit une petite chapelle, qui étant devenue trop petite, on en a bâti une autre de 80. pieds sur 34, en 1832 : on y dit la messe depuis Noël 1833, quoi qu'elle ne soit que couverte. Un prêtre, Mr. Charles Poiré, y a été placé résident dans l'automne 1834 : il sait la langue sauvage assez pour confesser et expliquer la doctrine chrétienne.

A cinq lieues plus haut, sur la même rivière, est une mission sauvage commencée en 1833. Mr. G. A. Belcourt, arrivé dans le pays en 1831, est chargé de cette mission ; il entend et parle facilement la langue des Sauteurs (l'on prononce Sauteurs) ou Odjibwa. Environ deux cents de cette nation étoient décidés à se faire chrétiens. Plusieurs d'entre eux fréquentent les instructions : un petit nombre a été admis au baptême, parce que le missionnaire tâche de s'assurer au paravant de la sincérité de leur conversion, à fin que les premiers admis au nombre des chrétiens puissent servir de modèles aux autres, par leur régularité. Il a fallu fixer un lieu de réunion pour l'instruction de ces sauvages errants et nomades. La pauvreté et le froid du pays ne leur permettent pas de vivre en village. Ils ont renoncé à plusieurs de leurs préjugés contre la religion chrétienne ; ils laissent baptiser leurs enfans en bas âge assez facilement, ce qu'ils ne vouloient pas pendant plusieurs années. Les femmes embrasseroient la foi, sans difficultés, mais, ni les femmes, ni les jeunes gens ne feront jamais un pas en avant, sans la décision des vieillards, dont plusieurs sont retenus par la polygamie ; ils consentiroient assez à n'avoir qu'une femme, pourvu qu'on leur laissât la plus jeune ; mais qui n'est pas la première. Il y a espérance que la foi entrera peu à peu dans ces coeurs endurcis.

Il y aurois moyen d'établir bien d'autres missions dans l'im-mense district dont je suis chargé, mais il faudroit pouvoir assurer à ces missionnaires quelques moyens de se vêtir et même de se nourrir, car les sauvages croiront faire assez en les écoutant, ce qu'ils n'obtiendront peut-être pas en arrivant parmi eux. C'est dans tous ces pays du nord qu'il y a moisson abondante, mais pénible à recueillir ; et de plus manque d'ouvriers ; tout cela, faute de pouvoir donner à ces ou-

vriers le dénier si justement mérité. Seul avec un prêtre jusqu'en 1831, et sans aucune ressource, il ne m'a pas été possible de tenter de planter la foi au loin. Maintenant j'ai trois prêtres, dont deux sont chargés des deux postes que je viens de décrire: le troisième, Mr. Jbte Thibault, a été ordonné dans le pays, dans le quel il arriva en 1833: il parle aussi passablement la langue sauvage; il est chargé en ce moment de la desserte de St. Boniface. Ces trois prêtres sont canadiens: les anglais ne veulent pas en admettre d'autres nations.

Le chef lieu de mes missions, et qui est celui de ma résidence est situé sur la rive droite de la Rivière rouge, vis à vis l'embouchure de la rivière Assiniboine; cette rivière, qui vient du couchant, se jette dans la Rivière rouge devant l'église de St. Boniface, qui est ma cathédrale. La Rivière rouge vient du midi: elle recoit dans son cours une multitude de petites rivières, qui sortent des immenses prairies qui la bordent des deux cotés, et va se jeter dans le lac Winipic.

La maison que je bâtis en 1818, et qui ne fut achevée que long tems après, me servit de logement, de chapelle et d'école. En 1820 une chapelle de 80 pieds sur 34 fut bâtie en bois; elle ne fut mise à l'abri de la pluie et de la neige qu'en 1825: cette chapelle subsiste encore, elle me sert de cathédrale. En 1820, je descendis à Québec pour rendre compte de ma mission. L'évêque de Québec J. O. Plessis arriva alors de Rome où il étoit passé en 1819, pour les affaires de son diocèse et surtout pour en obtenir la division. Il partagea en cinq diocèses, avec l'approbation du St. Siege, ce qui restoit du diocèse de Québec, dont la nouvelle Ecosse avoit été séparée quelques années auparavant, Halifax qui en est la capitale ayant été érigée en vicariat apostolique. Ces cinq diocèses furent Charlottetown, dans le nouveau Brunswick, Québec, Montréal, King'ston dans le Haut Canada, et le territoire de la Baie d'Hudson qu'on appelle communément le district du Nord-ouest. Je fus préconisé comme premier Evêque de ce district le 1. Février 1820. Comme le printemps 1821, fut celui de la réunion des deux compagnies du Nord-ouest et de la Baie d'Hudson, afin d'avoir le tems de connaître quelle tournure prendroient les choses à la Rivière rouge, ma consécration fut différée jus qu'au 12 Mai 1822. Je partis pour ma mission le 1. Juin de la même année et arrivai le 7 Aout à ma destination. Pendant mon séjour en Canada, j'avois été placé curé, dans le district des Trois Rivières. J'avois mis de côté, au tant que j'avois pu, les revenus de cette cure, à fin d'avoir à mon retour quelque moyen de faire du bien; mais,

par je ne sais quel malentendu , mon passage , qui avoit d'abord été accordé gratis sur les canots de la compagnie , me fut refusé au moment du départ ; je fus obligé d'en faire les frais , de sorte que je dépensai tout ce que j'avois , et me trouvai absolument sans ressource à mon arrivée. De puis ce tems la compagnie à toujours accordé gratis mes passages et ceux de mes missionnaires.

En 1829 je bâtis une maison de pierre pour mon logement ; cette maison avoit 45 pieds sur 35 : elle fut la première bâtie en pierre dans le pays ; elle est malheureusement peu solide. En 1830, je descendis en Canada pour deux fins : la première étoit d'y trouver un prêtre qui se consacra't uniquement à l'étude de la langue sauvage et ensuite à leur iustruction : ce que je trouvai dans la personne de Mr. Belcourt , qui est maintenant à la tête d'un établissement uniquement pour les sauvages , comme je l'ai dit plus haut : la seconde étoit de faire une souscription parmi le clergé et le peuple du bas Canada pour m'aider à bâtir une eglise en pierre. Je trouvai de la générosité dans le clergé , quoique ce fût pour la troisième fois que semblable souscription se faisait pour le soutien de cette mission. Cette même année 1830, le conseil de la compagnie de la Baie d'Hudson m'alloua cent livres sterlings pour aider à bâtir cette eglise et cela de son propre mouvement. Je passai l'hiver à Québec et le 26 Avril 1830 je partai pour Montréal pour retourner à la Rivière rouge où j'arrivai le 17 Juin. J'avois compté sur l'unique macon qu'il y eut dans le pays , assez habile pour conduire la construction de mon eglise ; à mon arrivée je le trouvai engagé à la compagnie , qui avoit commencé à bâtir une maison en pierre. Il fallut retarder d'un an et faire venir des macons de Montréal ; de sorte que je ne pus jeter les fondations de mon eglise qu'au mois de Juin 1831. Cette eglise a 100 pieds de longueur sur 43 de largeur en dedans ; elle est sur un terrain de 25 acres, donné par Lord Selkirk ; cette Eglise à la quelle j'ai fait travailler tous les ans selon mes moyens n'est pas encore finie ; ses murs se finiront peut être pendant le cour de l'été prochain 1836. ma souscription du Canada à la quelle se joignirent les dons de l'association de la foi de Lyon , qui commença à m'allouer une part dans ses distributions annuelles en 1830, ne fut pas employée uniquement à la construction de cette Eglise : il me fallut avec cet argent pourvoir aux besoins de trois prêtres , de deux filles parlant françois et sauvage , qui de puis huit ou neuf ans montrent à lire aux petites filles et le catéchisme à toutes les personnes de leur sexe , soit en fran-

cois soit en sauvage: deux maîtres d'école furent aussi payés sur cet argent; enfin il fallut faire venir d'Europe les livres nécessaires pour ces écoles. De plus les chapelles, maisons etc. construites aux deux autres missions mentionnées, plus haut, absorbèrent aussi une partie de l'argent qui n'avoit été mis en main. Me voyant au bout de mes finances à la fin de 1834., je formai le dessein de passer en Europe pour exposer en personne les besoins de mes missions et la perspective du bien à faire dans ces contrées du nord. Quelques tems après que j'eus formé le projet de ce voyage, je reçus une requête de la part d'un certain nombre de Canadiens et autres, anciens serviteurs de la compagnie; ces chrétiens dont les femmes et les enfans sont infidèles me demandoient des prêtres pour les instruire; ils sont établis dans les environs de la rivière Colombie qui descend des montagnes de Roches et se jette dans l'Océan pacifique. Le Gouverneur de la compagnie, au quel je montrai cette requête, m'accorda aussitôt des passages gratis pour transporter des prêtres à cette grande distance, mais à condition qu'ils seroient canadiens. Tant de choses, qui s'arrangeoient pour ainsi dire d'elles mêmes, m'encouragèrent à entreprendre un voyage si long et pour le quel je ne sentoisi aucun attrait. Je partis pour la Rivière rouge le 17 Aout 1835 et arrivai à Mont-12. Octobre. Je vis de suite l'Evêque de Québec au sujet de cette mission projetée sur l'Océan pacifique. Comme ce territoire, du moins en grande partie, semble renfermé dans le diocèse de Québec, par la bulle de l'érection de cet Evêché, et que l'Evêque de Québec le reconnoit dans un mémoire présenté à la Propagande le 17 Nov. 1819, l'Evêque de Québec se décida à y envoyer deux prêtres qui doivent partir au mois d'Avril de la présente année. C'est pour mettre ces missionnaires plus à l'aise, pour s'étendre dans ce pays qui n'est habité que par des sauvages, que l'Evêque de Québec a demandé au st. Siège de joindre à mon district, et de mettre sous ma juridiction, tous les territoires au de là des montagnes de Roches, où aucune ligne reconnue démarque ou sépare le territoire des Etats unis de ce lui de la grande Bretagne, et aussi, sur les immenses terres sauvages qui avoisinent mon district où le 49. degré est la ligne des Etats-unis. Cette ligne reconnue ne va que jusqu'aux montagnes de Roches. Jamais cette immense étendue de pays le long de l'Océan pacifique, de puis le Mexique jusqu'au Nord, n'a été visité par des missionnaires catholiques. Il y a malheureusement un ministre méthodiste, rendu dans le pays

de puis trois ans , de sorte qu'il est pressant d'y faire passer des prêtres avec d'amples pouvoirs , afin qu'ils ne soient pas gênés dans l'exercice de leur ministère , dans un pays où il faudra au moins trois ans pour avoir des réponses de Rome. Des personnes dignes de foi, que j'ai vues, donnent une grande idée de ce pays où tous les grains et même les fruits des pays chauds réussissent très bien. Probablement que par la suite il sera nécessaire d'y placer un Evêque: il faut attendre les rapports qu'en feront les missionnaires. Avec l'aide de Dieu, je me propose de visiter ce pays dans trois ou quatre ans. Les missionnaires qui doivent partir au mois d'Avril prochain ont ordre de donner leurs soins, d'abord aux chrétiens du pays, dont les femmes et les enfans sont infidèles, et de s'appliquer en même tems à l'étude des langues du pays. Le Gouverneur de la compagnie m'a promis qu'il donneroit des ordres pour que ces prêtres ne fussent pas exposés à manquer du nécessaire.

La Rivière rouge qui donne assez communément son nom à cette contrée, qu'on appelle aussi Assiniboïa, est un pays de plaines; il n'y a du bois que sur le bord des rivières, de sorte que l'on peut aller à cheval, et même en voiture au Mississipi, au Missouri, et même, m'a-t-on dit, jus qu'à l'Océan pacifique. Il y a dans ces immenses plaines différentes nations sauvages qui vivent de la chasse des bêtes sauvages qui les habitent et sur tout des buffles qui y vivent en très-grosses bandes. Tous les ans, deux fois par été, quatre ou cinq cents charrettes, appartenant aux colons, vont se charger de la viande de ces animaux; ils la coupent par tranches et la font sécher au feu ou au soleil; il faut la viande de dix vaches, pour faire la charge d'une charrette; cette viande sert de nourriture aux habitans du pays: la plus grande partie est achetée par la compagnie de la Baie d'Hudson, comme provision ou munition pour ses engagés dans les coins du nord qui manquent de cette ressource.

Le climat de ce pays est sain; le froid s'élève en hiver jusqu'à 35. de grés de Réaumur: la gelée commence à se faire sentir dès le commencement de Septembre; du deux au dix sept de ce mois, sont les époques les plus avancées et les plus reculées où je l'ai vue de puis 1818. La neige couvre la terre vers le quinze Novembre: deux fois je l'ai vue tomber abondamment le 15 Octobre; elle est toujours fondue au dix Avril; mais la gelée, les vents froids etc. se font sentir le reste de ce mois et la plus grande partie du mois de Mai; le tems des grandes chaleurs est de puis le 15 Juin au 15 Aout; les longs

9

froids du printemps seront toujours un obstacle insurmontable pour la vigne, le pommier, le poirier etc. Les grands lacs de ces contrées sont très poissonneux; aussitôt que la glace est partie sur les rivières, qui se jettent dans ces lacs, le poisson les remontent en foule, et alors ceux qui sont sur les bords de ces rivières peuvent facilement, soit avec des filets, soit avec des hameçons, trouver leur vie dans l'eau. Aux approches de l'hiver le poisson descend les rivières et retournent dans les lacs; alors les rivières ne fournissent plus la ressource de la pêche.

Rome 12. mars 1836.

✱ J. N. Ev. de Juliopolis.

Remarques et supplément au mémoire cidessus.

La mission de la Rivière rouge prit son premier élan au moyen d'une souscription qui circula en Canada, à la recommandation de l'Evêque de Québec en 1818. Les frais de transports et ceux qu'il fallut faire pour les fournitures de deux chapelles etc. absorbèrent tout le produit de cette souscription: de sorte qu'il n'y avoit plus rien du tout lorsque j'arrivai à Montréal en Octobre 1820. J'empruntai donc quelques piastres pour m'acheter une soutane, des souliers et un chapeau. En attendant ces trois articles je fus obligé de rester au logis, tant étoient en mauvais état ceux qu'ils devoient remplacer. Forcé de faire les frais de mon retour, après ma consécration en 1822. je dépensai tout ce que j'avois épargné sur les revenus de la cure que j'avois desservi pendant dix huit mois. Arrivé à la Rivière rouge, sans aucune ressource, je me trouvai réduit à une pauvreté qui auroit été avilissante s'il avoit fallu la souffrir pour une autre cause.

Jus qu'en 1822. la compagnie avancoit, à crédit, aux colons, leurs besoins, sous la responsabilité de Lord Selkirck. C'est à dire que le compte des avances faites aux colons, étoit présenté à Lord Selkirk en Angleterre, le quel le payoit à la compagnie, et lui même attendoit que les colons eussent le moyen de lui rembourser ses avances en produits du pays ou autrement.

En 1822. la compagnie mit en circulation des billets de papier monnaie, et cessa d'avancer à crédit aux colons, qui depuis cette époque ont payé comptant ce qu'ils ont pris au magasin.

Me trouvant dans la nécessité de payer comptant et n'ayant d'argent ni dans le pays ni ailleurs, je me vis forcé de me passer de tout. Cependant le Gouverneur de la compagnie ayant

remarqué que je ne prenois rien , me fit dire de ne pas laisser tout partir au magasin et de prendre ce qui m'étoit nécessaire. Je lui fis répondre que n'ayant aucun moyen de payer , je n'osois rien prendre. A lors il eut la politesse de me faire dire , de prendre ce qu'il me falloit et que je payerois quand je pourrois. Je pris donc en petite quantité des articles qui pouvoient être considérés plus tôt comme propres à cacher ma pauvreté qu'à suppléer aux besoins de ma maison.

En 1823. Mr. Dunoulin mon premier compagnon , retourna en Canada et fut placé curé ; il adressa au clergé à son retour , une notice sur la mission , dans la quelle il fit voir qu'elle donnait plus d'espérance de réussite qu'on ne paroissoit alors le croire : il demanda en même tems du secours pour l'aider à se soutenir , et réussit à en obtenir . Ce fut la seconde souscription faite publiquement en Canada ; la troisième fut celle que je fis en 1831.

En 1825. le Gouverneur de la compagnie (George Simpson) qui avoit passé l'hiver précédent à la Rivière rouge , se trouva plus en état de connoître mes besoins et tâcha d'y suppléer. Il me fit allouer 50. louis sterling annuels par le conseil de la compagnie , qui se tient ordinairement à la Factorerie d'York , sur la baie d'Hudson ; en outre une certaine quantité de thé , sucre , café etc. qui m'a été continuée de puis.

Au mois de Juin 1835. le conseil de la compagnie tenu à la Rivière rouge , porta à 100. livres sterling annuelles la somme de 50. que je recevois de puis 1825. Il donna aussi 100. livres sterling une fois payées , pour aider à finir mon Eglise , ce qui faisoient 200. livres sterling , votées pour cette bâtisse , en y comprenant 100. livres votées en 1829. Ces dons généreux furent faits par la compagnie de son propre mouvement et sans aucune demande de ma part. Il est bon de remarquer que tous les membres de cette compagnie sont protestants , à l'exception de quatre ou cinq qui sont catholiques.

Dans les commencemens de l'établissement de la colonie , Lord Selkirk y avoit fait passer , par la Baie d'Hudson , des animaux domestiques. Ces animaux auroient pu être déjâ passablement multipliés lorsque j'y arrivai en 1818 ; mais ils avoient tous été détruits , dans les troubles qu'éprouva la colonie en 1814. de sorte qu'il n'y en avoit plus du tout , à mon arrivée. Dans l'automne 1818 , on y amena de la Baie d'Hudson , un couple de cochons. Cet animal multiplie vite ; en été il trouvoit facilement sa vie , mais en hiver , il falloit le nourrir et il n'y avoit ni grain ni légumes pendant plusieurs années ; de sorte que pour en conserver l'espèce nous étions obligés de les nourrir de la même viande dont nous nous nourrissions nous mêmes.

Les poules furent apportées du sault S. Marie qui est la décharge du lac Supérieur dans le lac Huron et aussi de la prairie du chien sur le Mississipi. En 1822. il n'y en avoit plus qu'un couple, dans tout le pays; un homme soigneux réussit à le faire propager, et c'est de ce couple unique que sont sorties toutes les poules qui sont maintenant abondantes. Les dindes et les oies furent apportés plus tard, par la Baie d'Hudson; il y en a encore très peu.

Les vaches furent amenées du Missouri en 1825. au nombre de quatre ou cinq cents. Ceux qui avaient de l'argent en achetèrent a lors; les autres s'en procurèrent par la suite. Elles sont maintenant très multipliées.

Les moutons furent amenés du Kentucky en 1833, au moyen d'une souscription faite à cette fin dans le pays. Malheureusement, de plus de douze cents moutons qui partirent du Kentucky, il n'en arriva qu'environ deux cents soixante à la Rivière rouge; le reste mourut en route. La compagnie voyant que ces moutons revenoient à un trop haut prix et qu'il étoit difficile de les partager entre tant de souscripteurs dont plusieurs n'avoient pas mis une somme suffisante pour en avoir un, remit l'argent aux souscripteurs et garda tous les moutons qu'elle laisse multiplier.

J'ai de puis deux ans six enfans sortis de mes écoles qui étudient le latin. Ils parlent la langue française et deux langues sauvages; trois sont à la charge de la mission.

Rome 28. Mars 1836.

* J. N. Ev. de Juliopolis.



Noord

Drachten

Sijde

Wic
Paten

Sjanswold

